L'Office de l'Environnement de la Corse met le projet « ALIEM » sur les rails

Rédigé par Philippe Jammes le Vendredi 17 Février 2017 à 15:34 | Modifié le Vendredi 17 Février 2017 - 16:57

L'Office de l'Environnement de la Corse, dans le cadre du programme transfrontalier Interreg Maritime 2014-2020, s'engage en tant que chef de file, dans le seul projet, sur les espèces invasives, sélectionné et validé par le comité européen de suivi du programme Italie France Maritime, intitulé : « ALIEM : Actions pour la Limitation des risques liés à la diffusion des espèces Introduites Envahissantes en Méditerranée ». Lancé à Corte jeudi il y a eu un prolongement pratique vendredi matin à La Marana

Le projet qui compte plusieurs partenaires (Corse, PACA, Ligurie, Toscane et Sardaigne) a pour grandes ambitions la création d'un observatoire transfrontalier des EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) hébergé et géré par l'OEC, basé sur la mise en ligne d'une plateforme numérique de recueil, d'échanges et d'analyse de données ; l'organisation et l'animation d'un réseau de surveillance s'appuyant sur de très nombreux partenaires; l'alerte, l'éducation et la formation du public et des acteurs confrontés à ces problématiques et l'élaboration d'un véritable Plan d'action transfrontalier « Espèces invasives » basé sur l'expérimentation et la mise en œuvre d'actions communes d'étude et de gestion.

En plus de ces opérations, plusieurs espèces exotiques envahissantes dites « prioritaires » sont spécifiquement identifiées et ciblées par le programme afin d'accentuer les efforts de surveillance, d'étude et de lutte (Frelon asiatique, Fourmi d'argentine, Charançon rouge, Papillon du palmier, Pyrale du buis, Acacias, Séneçons, Jacinthe d'eau…)
Un protocole d'accord transfrontalier signé fin 2015 acte le constat de préoccupations communes, la volonté d'œuvrer ensemble pour y répondre, et l'inscription dans la durée du partenariat et de ses outils. Pour chacun des 5 territoires, une implication en termes de gouvernance et l'assurance d'une expertise « insectes » et « plantes ». La mondialisation et l'augmentation des échanges favorisent aujourd'hui l'arrivée et l'implantation de nombreuses espèces dites « exotiques » sur des territoires où ces dernières étaient jusque là absentes.
Parmi celles-ci, seule quelques unes ont le potentiel pour devenir invasives. Dans ce cas, la prolifération de ces nouveaux arrivants peut poser d'importants problèmes écologiques, économiques, sociaux ou sanitaires.
L'introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE) est aujourd'hui reconnue comme la 2ème cause de perte de biodiversité à l'échelle mondiale.

La Corse est particulièrement sensible à ces menaces compte tenu de l'originalité de sa faune et de sa flore. En effet, ses écosystèmes locaux sont isolés depuis très longtemps du continent et marqués par des taux d'endémisme particulièrement élevés. C'est pourquoi, l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) s'implique depuis longtemps dans les actions de lutte et de surveillance contre les organismes invasifs, notre établissement public œuvre notamment en faveur de la conservation des invertébrés et des plantes terrestres menacés par les EEE, à travers ses différents services et tout particulièrement l'Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse (OCIC) et le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC).

Jeudi et vendredi s'est donc tenu un séminaire, avec une partie plutôt administrative à Corte (jeudi) puis une visite sur le terrain vendredi.
Au Lido de la Marana, au sud de Bastia, a été effectuée une présentation d'une problématique d'infestation et de gestion de l'herbe de la Pampa (Cortaderia selloana) et une présentation de travaux d'étude menés en Corse sur la fourmi d'Argentine (Linepitema humile). Illustration d'un cas de compétition entre la fourmi d'Argentine (Linepitema humile) et une espèce locale : Tapinoma nigerrimum.
CNI a suivi les spécialistes sur le terrain…

En savoir plus sur http://www.corsenetinfos.corsica/L-Office-de-l-Environnement-de-la-Corse-met-le-projet-ALIEM-sur-les-rails_a25899.html#2uFRpTWLr8g7xMhO.99